



Ecole Tulliste

ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTÉ

**LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DOIT ÊTRE CONSERVÉ PAR VOS SOINS,
IL RELEVE DU SECRET MEDICAL ET NE DOIT PAS ÊTRE COMMUNIQUÉ À L'ECOLE TULLISTE
SI VOUS AVEZ REPONDU OUI A AU MOINS UNE QUESTION, LE CERTIFICAT MEDICAL DEVIENT OBLIGATOIRE**

POUR LES MAJEURS (1) :

Je soussigné M/Mme,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé **QS-SPORT CERFA n°15699*01** et avoir
répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

POUR LES MINEURS (2) :

Je soussigné M/Mme, en ma qualité de
représentant légal de, [Prénom Nom de l'enfant],
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé mineur et a répondu par la négative à
l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

(1) : Pour les majeurs, le questionnaire de santé QS-SPORT CERFA n°15699*01 complété (téléchargeable sur le site), concerne uniquement les sportifs qui ont fourni à l'Ecole Tulliste, un certificat médical pour la saison sportive antérieure et qui renouvellent leur licence (dans ce cas, le certificat médical reste valable pour 3 années consécutives à la date établissement). Pour toute 1ère inscription ou une reprise d'activité, UN CERTIFICAT MEDICAL RESTE OBLIGATOIRE!

(2) Pour les mineurs, le certificat est obligatoire seulement si vous avez répondu « Oui » à une des questions du formulaire (téléchargeable sur le site)